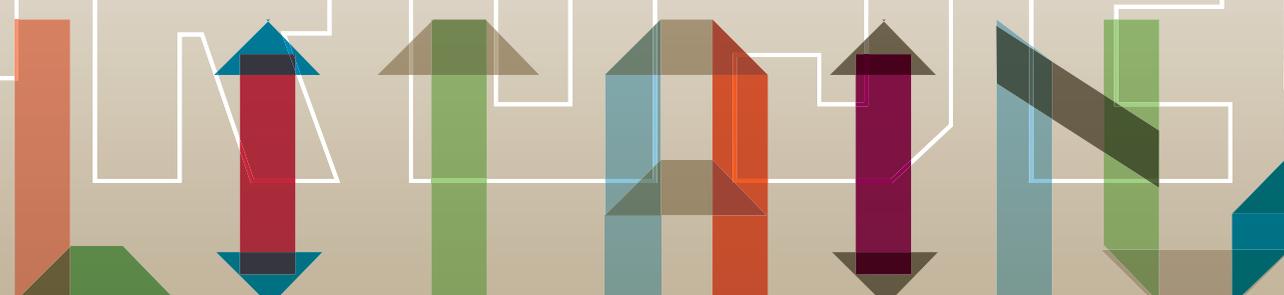
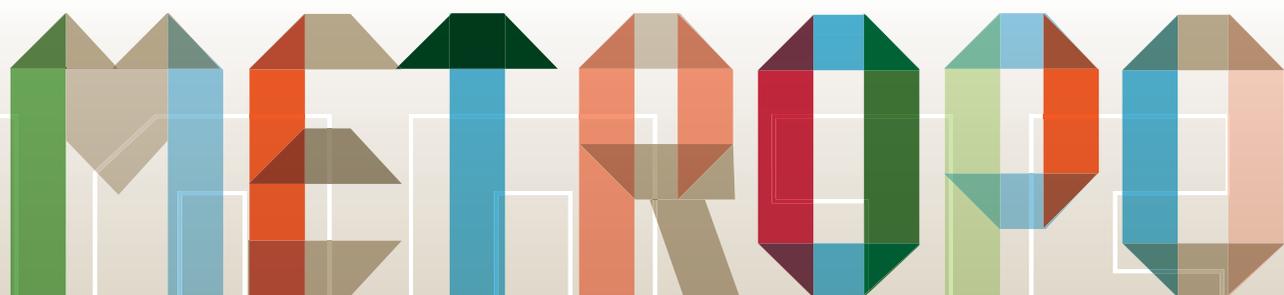
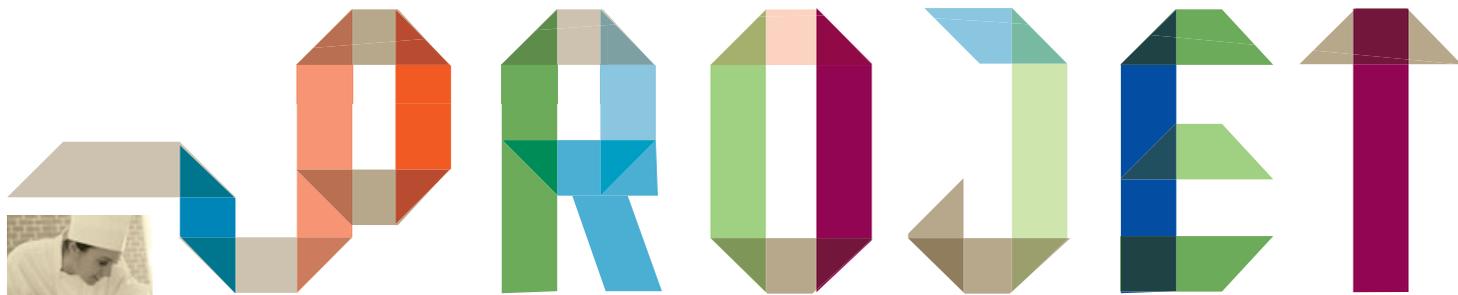


# m Orléans Métropole

n° 18 LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
OCTOBRE 2017 MÉTROPOLE

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

Boigny-sur-Bionne \ Bou \  
La Chapelle-Saint-Mesmin \  
Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-  
Aubrais \ Ingré \ Mardié \  
Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \  
Saint-Cyr-en-Val \  
Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \  
Saint-Jean-de-Braye \  
Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \  
Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \  
Saran \ Semoy \



2

ÉDITO

« S'épanouir  
et réussir sur  
notre territoire »

4

DOSSIER

Un projet  
qui s'appuie sur  
un diagnostic

6

Les ambitions  
d'Orléans  
Métropole

8

Orléans  
Métropole,  
naturellement

**ORLÉANS**  
MÉTROPOLITAIN

Naturellement Val de Loire

# « s'épanouir et réussir sur notre territoire »

ÉDITO OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole, maire d'Orléans



© JEAN PUVO

Liées par un destin commun, notre métropole et les communes qui la composent ont décidé d'inscrire l'Orléanais dans les 15 territoires qui comptent sur la carte de France à l'horizon 2030. Cette ambition trouve sa traduction dans ce projet métropolitain qui allie notre volonté de rayonnement mais aussi de proximité, pour que chaque habitant de notre territoire puisse y trouver sa place, s'y épanouir et réussir. Elle est également le fruit d'un travail de longue haleine. Tout au long de ce processus (*lire ci-dessous*), les élus communautaires ont exprimé leur volonté de mieux travailler ensemble, dans un esprit de confiance et de respect mutuel, pour être plus fort, se donner plus de moyens et de marges de manœuvre, assurer un avenir serein à nos concitoyens.

## UN SOCLE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Orléans est l'une des 13 capitales régionales françaises issues de la réorganisation de la carte des régions. Elle connaît une hausse régulière de sa démographie. Sa situation géographique lui a toujours assuré historiquement une position de porte d'entrée vers le Grand Paris d'une part, vers le Grand Ouest et le Grand Sud-Ouest d'autre part.

Si elle a toujours su tirer partie de cette situation, notre métropole doit intensifier son développement afin de progresser au sein des grandes villes françaises et assurer ainsi aux futures générations les moyens de leur ambition sur notre territoire.

**Le projet que nous avons construit doit mettre en place les fondations du territoire que nous souhaitons dessiner pour les générations présentes dans trente ans.**

Il doit nous permettre de développer huit axes stratégiques pour Orléans Métropole (*lire ci-contre*).

## CATALYSEUR D'ÉNERGIES ET LOCOMOTIVE AU SEIN DU VAL DE LOIRE

Orléans doit créer des alliances au sein de sa zone urbaine, en accord avec le Conseil départemental, qui mène une politique de contractualisation avec les intercommunalités. La politique d'Orléans Métropole renforcera ainsi la dynamique du Loiret dans l'intérêt de tous. Avec la Région et l'État, nous devons également nouer des partenariats forts afin que notre capitale régionale puisse pleinement remplir son rôle de catalyseur d'énergies et de locomotive au sein du Val de Loire.



## AMBITION STRATÉGIQUE : FAIRE PARTIE DU TOP 15

*Les conditions de réussite de notre ambition passent par la mise en place d'une gouvernance qui dépasse les clivages idéologiques et associe naturellement toutes les bonnes volontés dans le respect des équilibres politiques et des sensibilités de chacun.*

Cette gouvernance doit respecter les principes de recherche d'un accord commun, veiller à la co-construction des politiques définies et associer les communes impactées par une action métropolitaine.

Avec une volonté déterminée, notre projet métropolitain doit contribuer à faire de l'Orléanais une métropole qui attire, qui soit tournée vers le monde, qui compte parmi les 15 métropoles en France. Elle doit, au travers de ses actions, partager les fruits de son dynamisme avec les communes avoisinantes parce qu'elle est bienveillante à leur égard. Notre ambition :

*construire une métropole où chacun de nos concitoyens a pris sa part car il se trouve au cœur du projet porté collectivement.*

## 8 axes stratégiques au service d'une ambition

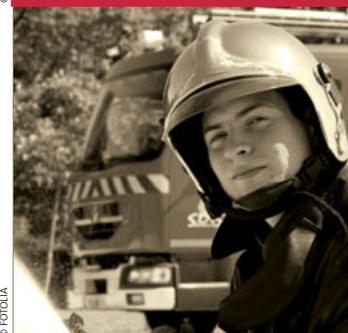
- 1 **Être la capitale du Val de Loire, ville de référence de l'axe ligérien**, porteuse de valeurs reconnues et du dynamisme économique pour rayonner au-delà de son territoire
- 2 **Être une métropole internationalisée, reconnue pour son niveau scientifique**, reposant sur des unités de formation supérieure d'excellence et de recherche
- 3 **Être une métropole qui foisonne** d'initiatives, de talents culturels et sportifs, de création d'entreprises
- 4 **Être une métropole qui assure une qualité et un cadre de vie** pour ceux qui habitent ses villes et ses villages, en respectant l'identité de chacun
- 5 **Être une métropole dont l'administration s'est modernisée**, ouverte aux usagers et économe en moyens publics
- 6 **Être une métropole active dans la transition énergétique et numérique** du territoire
- 7 **Être une métropole solidaire** afin que chaque habitant partage le sentiment d'appartenance à une même communauté d'intérêt
- 8 **Être soucieuse de la soutenabilité** de la croissance des communes qui la composent en participant autant que de besoin à la mise en place d'équipements de proximité



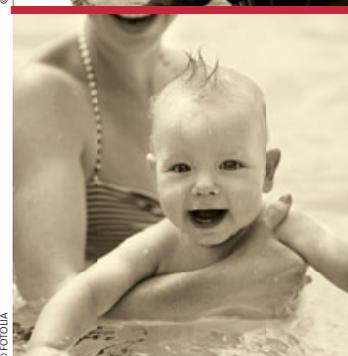
© FOTOLIA



© FOTOLIA



© FOTOLIA



© FOTOLIA

1<sup>er</sup> janvier 2017  
La communauté d'agglomération  
devient  
**communauté urbaine**

28 avril 2017  
Signature par le Premier ministre  
du décret permettant  
la transformation en métropole

1<sup>er</sup> mai 2017  
Naissance de  
**Orléans Métropole**

## UN PROJET QUI S'APPUIE SUR UN DIAGNOSTIC

**L'accession d'Orléans Val de Loire au rang de métropole engage la communauté dans une démarche stratégique dont l'objectif est d'intensifier son développement et son rayonnement.** Au préalable, un diagnostic du territoire a été réalisé par Arcadie/Espelia qui, par la compilation, le croisement

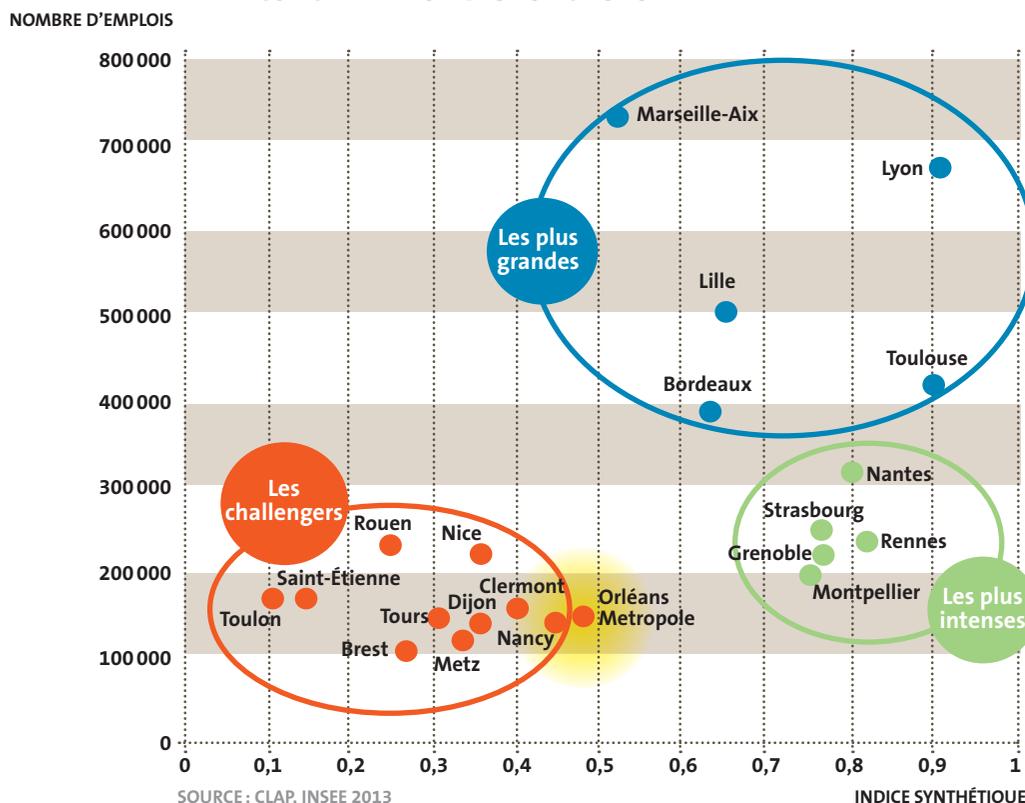
et l'analyse de nombreuses données publiques, permet de porter les appréciations suivantes :

❖❖❖ Orléans Métropole, en tant que capitale régionale, joue **un rôle plus fédérateur que dominateur**, par comparaison à d'autres capitales régionales, qui lui permet d'entretenir des relations constructives avec les autres collectivités territoriales, et particulièrement avec la Région. Cette position ouvre des perspectives à son développement comme « tête de réseau » dans des domaines stratégiques, en alliance avec les autres territoires de la région. En revanche, il est impératif qu'Orléans Métropole développe les relations avec les métropoles hors Île-de-France, dans les domaines scientifique, éducatif, économique ou culturel, afin de bénéficier d'appuis réciproques.

❖❖❖ Orléans Métropole, au sein du bassin parisien, apparaît comme le **« joyau de la couronne »**, autrement dit le territoire qui semble le mieux tirer son épingle du jeu de la proximité de Paris. Elle a connu la croissance démographique la plus soutenue après celle de Lille. C'est également le territoire qui mobilise le mieux son potentiel d'actifs (55%). Enfin, c'est un territoire qui bénéficie du revenu médian le plus élevé de l'ensemble des villes à une heure de Paris. Néanmoins, elle est confrontée à une dégradation continue de la courbe de l'emploi depuis 2009, et connaît également une baisse de la qualité de l'accessibilité à Paris.

❖❖❖ Enfin, Orléans, parmi les 21 métropoles, apparaît **à l'avant-garde du groupe des « challengers »** (voir ci-contre), non pas par la taille mais du fait de la densité des fonctions métropolitaines. Ainsi, des décisions prises à bon escient peuvent permettre à Orléans de rattraper des villes comme Nantes ou Rennes, qui font aujourd'hui parties des villes « intenses » en raison d'un fort développement de leurs fonctions métropolitaines.

### RELATION ENTRE LA TAILLE DES MÉTROPOLIS ET LA CONCENTRATION DES FONCTIONS



## UN STATUT QUI CONFÈRE À ORLÉANS MÉTROPOLE DE NOUVELLES COMPÉTENCES

## ORLÉANS MÉTROPOLE, TERRITOIRE DE RÉUSSITE

Pour intégrer le Top 15 des territoires qui comptent, Orléans Métropole doit, d'une part, surmonter le handicap de la taille par une plus grande intensité des fonctions métropolitaines et, d'autre part, développer les marqueurs métropolitains. Comment ?

• **Par une stratégie d'attractivité et de captation** des talents, des entrepreneurs, des étudiants et des chercheurs.

• **Par une stratégie de capitale fédérative capable de mobiliser les autres territoires** autour de projets communs dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche, des technologies de l'information, de la culture, de l'innovation, du tourisme, etc.

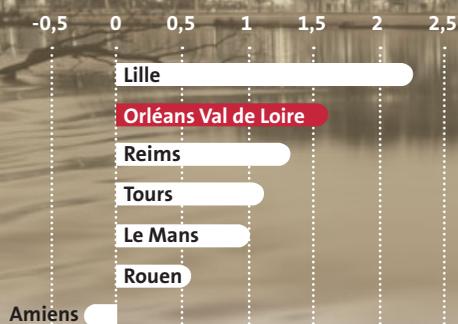
• **Par une stratégie de coopération et de réciprocité** avec les territoires voisins au sein du Loiret et du Val de Loire.

«**Orléans Métropole, un territoire de réussite**» : le cap est désormais fixé.

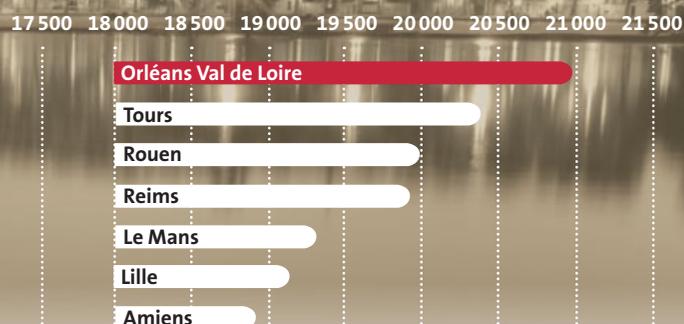
La tâche se veut passionnante et exaltante tant les marches de la métropolisation sont ambitieuses mais à portée de main. Ce projet implique la mobilisation de tous les élus et agents d'Orléans Métropole et des communes, de l'ensemble des forces vives de ce territoire, dans un réel esprit fédérateur.

	en 2016	par la réforme territoriale du 1 <sup>er</sup> janvier 2017	par la communauté urbaine le 1 <sup>er</sup> janvier 2017	par la métropole depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2017
aménagement de l'espace communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>schéma de cohérence territoriale</li> <li>aménagement de voies, d'espaces et d'aires de stationnement d'intérêt communautaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>plan local d'urbanisme intercommunal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>voiries et aires de stationnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>valorisation du patrimoine naturel et paysager</li> <li>gouvernance et aménagement des gares</li> <li>espaces publics dédiés à tout mode de déplacements urbains</li> </ul>
services d'intérêt collectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>assainissement</li> <li>crématorium</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>cimetières</li> <li>transition énergétique</li> <li>réseaux de chaleur et de froid urbain</li> <li>distribution publique de gaz et d'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>cimetières d'intérêt métropolitain</li> <li>défense-incendie</li> <li>infrastructures de charge de véhicules électriques</li> </ul>
développement économique, social et culturel	<ul style="list-style-type: none"> <li>zones d'activité</li> <li>emploi</li> <li>commerce</li> <li>enseignement supérieur</li> <li>recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>zones d'activités économiques</li> <li>tourisme</li> <li>commerce de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>équipements culturels d'intérêt communautaire</li> <li>équipements sportifs d'intérêt communautaire</li> </ul>	
environnement et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion des déchets</li> <li>pollution de l'air</li> <li>nuisances sonores</li> <li>maîtrise de l'énergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>gestion des milieux aquatiques</li> <li>prévention des inondations</li> </ul>		
habitat et politique de la ville	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme local de l'habitat</li> <li>logement</li> <li>contrat de ville</li> <li>gens du voyage</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>réhabilitation de logements insalubres</li> </ul>	
déplacements et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>plans de déplacement urbains</li> <li>transports en commun</li> <li>mobilités douces</li> </ul>			

VARIATION DÉMOGRAPHIQUE 2008/2013



NIVEAU DE VIE MÉDIAN (€ 2013)



**CO'Met** (Centre Orléans Métropole) dotera le territoire d'un équipement public de grande envergure et de rayonnement extra-national, qui le positionnera sur l'ensemble des marchés des manifestations économiques, culturelles et sportives.



## AMBITION 1 UNE MÉTROPOLE CONNECTÉE ET ATTRACTIVE

La construction de relations denses et diversifiées au «reste du monde» est une des fonctions décisives qui distingue les métropoles des autres villes. Malgré sa position géographique privilégiée, Orléans Métropole souffre d'un enclavement relatif qui risque de s'aggraver. Pour autant, elle dispose d'atouts sur lesquels appuyer sa «marche métropolitaine». **La feuille de route :**

❖❖❖ Intensifier les connexions avec l'Île-de-France et les aéroports parisiens, conforter les connexions avec les autres métropoles régionales et valoriser les portes d'entrées du territoire pour faciliter l'accessibilité depuis les réseaux nationaux. Et, dans le cadre du projet Interives, ouvrir la réflexion sur la dimension métropolitaine de la gare des Aubrais.

❖❖❖ Attirer les talents par la construction d'une chaîne de valeurs, en s'appuyant sur les outils performants et innovants que sont Loire&Orléans éco, le Lab'O, etc., et en valorisant l'excellence scientifique à travers, notamment, «Orléans Grand Campus».



❖❖❖ Développer les réseaux scientifiques et technologiques en faisant d'Orléans une ville universitaire attractive dans les domaines du droit-économie-gestion, des sciences de la terre et de l'environnement, et en confortant Orléans Métropole comme la tête de réseau de l'innovation en Centre-Val de Loire, grâce à ses nombreux pôles de compétitivité et clusters, et à des projets tels qu'AgreenTech Valley (agriculture 3.0).

❖❖❖ Densifier les fonctions supérieures d'Orléans Métropole en dotant le territoire d'équipements et de services de niveau métropolitain comme CO'MET et Interives.



## AMBITION 2 UNE MÉTROPOLE ACCUEILLANTE ET RAYONNANTE

En matière culturelle, sportive et touristique, la visibilité d'Orléans Métropole est plutôt discrète. Une politique de rayonnement, qui permettrait de disposer d'une «signature» identifiée, se construit dans la durée. Le passage en métropole est sans doute l'occasion de franchir une marche dans chacun de ces domaines. **La feuille de route :**

❖❖❖ Offrir des conditions optimales aux créatifs et aux forces vives avec des équipements sur mesure comme l'incubateur numérique Lab'O, le Campus AgreenTech, les Vinaigreries Des-saux, etc., développer le tourisme d'affaires avec CO'MET et une signature singulière autour de l'architecture, des jardins et de la création contemporaine, avec l'aide du Frac Centre.

❖❖❖ Animer une fonction de tête de réseau culturelle et artistique en coproduisant avec les autres villes de la région, en positionnant Orléans comme «l'étape incontournable du tourisme en Val de Loire» et en créant l'écosystème indispensable aux sportifs de haut niveau (infrastructures, compétences et événements).

❖❖❖ Engager tous les territoires de la métropole dans ce développement en simplifiant, par exemple, l'accès à l'offre pour tous et partout, en définissant l'intérêt métropolitain pour certains équipements culturels et leur mise en réseau, et en affirmant l'attention portée par la métropole à sa biodiversité avec le MOBE.

## Une métropole durable

qui met, au cœur de son programme, les grands enjeux environnementaux et les fondamentaux de la préservation de la biodiversité. Le fil conducteur du Schéma de cohérence territoriale (Scot) et du Plan climat air énergie territorial (PCAET), et la vocation du Muséum d'Orléans (MOBE).

## Une métropole intelligente

et territoire d'expérimentation pour le développement de nouveaux services, et qui permet à chacun de se sentir pleinement acteur de la vie et de l'évolution de la ville. C'est la forme contemporaine de la démocratie participative.



### AMBITION 3 UNE MÉTROPOLE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE SES HABITANTS

La métropole orléanaise doit enrayer la désertification médicale et renforcer la solidarité entre ses communes membres, pour assurer le développement raisonné du territoire. Ces progrès doivent s'inscrire dans une démarche de métropole intelligente où chacun se sent acteur de la vie et de l'évolution de sa ville. **La feuille de route :**

- ❖ Attirer les professionnels indispensables à la qualité des services en développant le partenariat universitaire avec Tours, pour fixer de nouveaux médecins et restaurer une offre de soins adaptée aux besoins des habitants. Valoriser également l'innovation, avec l'appui du cluster Nekoe.
- ❖ Constituer un réseau régional des grands équipements publics dont Orléans Métropole assurerait l'animation.
- ❖ Adapter les services quotidiens aux modes de vie des habitants en rendant l'offre plus lisible et plus accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- ❖ Coordonner les politiques publiques en contribuant au maintien de services dans les communes et au maillage d'équipements structurants.

### AMBITION 4 UNE MÉTROPOLE PAYSAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

En matière de qualité de vie et d'environnement, Orléans Métropole soutient et initie une réflexion qui peut permettre la confirmation d'une situation plutôt bonne par rapport aux autres métropoles. Cette ville durable à construire se fonde sur les initiatives individuelles et collectives (réduction des consommations, recyclage, biodiversité, etc.); elle devra (réduire son empreinte écologique) et mesurer ses performances en termes de coûts évités et de services rendus.

**La feuille de route :**

- ❖ Inscrire Orléans Métropole dans les labels nationaux et européens afin qu'elle soit reconnue et identifiée comme métropole «verte». Pour cela, valoriser ses nombreux atouts en matière d'environnement et de qualité de vie (canal, forêt, parc floral de La Source, agriculture périurbaine, etc.) et construire la « métropole jardin ».
- ❖ Engager avec les autres territoires les partenariats pour la transition écologique en encourageant la recherche et l'innovation, en élaborant sans délai le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), en considérant la politique environnementale comme une politique transversale et en luttant collectivement contre le risque inondation.
- ❖ Impulser une nouvelle politique de développement rural et durable en conservant l'équilibre qui constitue la richesse du territoire et en amplifiant le soutien à l'agriculture locale.



### AMBITION 5 UNE MÉTROPOLE SINGULIÈRE ET SOLIDAIRE

La condition principale de la réussite de ce projet métropolitain réside largement dans la capacité des élus, des habitants et des différents acteurs à « faire corps » et à « jouer groupé ». C'est ce qu'ont réussi à faire la plupart des métropoles « intenses » (voir infographie p. 4) en investissant non seulement dans des équipements, services et événements, mais aussi en se mobilisant collectivement pour faire plus, mieux et autrement. **Cette démarche repose sur trois piliers :**

- ❖ Une solidarité sans faille qui donne confiance aux habitants et aux territoires, à travers des services publics performants, un équilibre entre le rural et l'urbain, la lutte contre toutes les formes d'inégalités sociales et l'élaboration d'un plan d'actions en matière de prévention.
- ❖ Une cohésion forte entre la métropole et les communes.
- ❖ Une offre de participation ouverte portant autant sur le dialogue métropoles-communes et citoyens, que sur les possibilités d'agir dans tous les domaines relevant du bien commun.

**Interives** se développera progressivement sur un site de 110 hectares, entre la RD 2020 et la voie ferrée. Le programme porte sur 20 à 30 ans et comprend la réalisation de bureaux, de logements, d'espaces publics et d'une liaison par téléphérique entre ce nouveau quartier et la gare des Aubrais.

### Métropole attractive

pour le tourisme d'affaires, porte d'entrée de la Vallée de la Loire et de ses châteaux, destination des touristes internationaux, grâce à la normalisation produite avec Yangzhou, ville chinoise partenaire d'Orléans.



# Orléans Métropole, *naturellement...*

*attractive*

*ambitieuse*

*audacieuse*

*innovante*

*rayonnante*

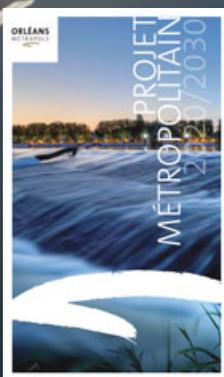
*intense*

*performante*

*bienveillante*

*sensible*

*agile*



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ  
DU PROJET MÉTROPOLITAIN SUR  
[WWW.ORLEANS-METROPOLE.FR](http://WWW.ORLEANS-METROPOLE.FR)

Les 22 communes d'Orléans Métropole construisent ensemble le projet métropolitain, l'ambition à 30 ans de notre territoire.

**ORLÉANS**  
MÉTROPOLÉ



LA LETTRE D'INFORMATION N°18 - ORLÉANS MÉTROPOLÉ - OCTOBRE 2017

Directeur de publication: Olivier Carré • Directeur de rédaction: J. Goepfert • Coordination: A. di Tommaso • Rédaction: A. di Tommaso • Maquette: L. Scipion • Photos: J. Puyo • Impression: SIEP - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 1639-8556 • Dépôt légal à parution • Publication d'Orléans Métropole: Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

**PROCHAIN CONSEIL  
D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ**

Jeudi 26 octobre 2017, 18h,  
Hôtel de ville d'Orléans